

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 FEVRIER 2020
EN MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVEY**

Présents : Martine BUENSOZ, Gaston CARRAZ, Alain CHEVRE, Pierre DAYET, Sandra DOS SANTOS à partir de 1.2.2, Jacques DUCHEMIN, Nicolas FAVRE, Bernard JANUEL, Jean Charles METRAS, Nathalie MOLLARD, Adeline VINCENT.

Excusés : M.G. FEASSON, Jocelyne CARRON, Claire BELLY.

Absents : Evelyne GRANGEAT

Procurations : Marie Gabrielle FEASSON à Martine BUENSOZ, Jocelyne CARRON à Jean Charles METRAS, Claire BELLY à Nicolas FAVRE.

Invités : Lionel FIGINI

10 présents et 13 votants, le quorum est atteint.

Puis 11 présents et 14 votants dès le 1.2.2.

➤ Ouverture de séance :

Par Monsieur le Maire à 20h00.

➤ Election du secrétaire de séance :

Adeline VINCENT est retenue.

➤ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2019

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

1. Délibérations :

1.1. Administration générale : décisions du Maire

1.1.1. Etude de faisabilité : remplacement de la chaudière salle polyvalente

Une subvention pour étude de faisabilité est demandée à Grand Chambéry dans le cadre du développement territorial des énergies renouvelables thermiques. Le coût de l'étude préalable aux travaux est de 2 600 euros, la subvention est de 50%.

1.2. Administration générale : autres

1.2.1. Projet Penhelios : rétrocession de terrain à la Savoissienne Habitat

Le conseil municipal autorise l'E.P.F.L. de la Savoie à vendre à la société Savoissienne habitat plusieurs parcelles en section E. Par rapport à une précédente délibération, ceci est une simple modification des numéros de parcelles.

Votes pour à 13 voix, contre à 0 voix et abstention à 0 voix

1.2.2. Lotissement le pré du marquis : intégration de la voirie privée du lotissement dans le domaine public communal

Le conseil municipal accepte le transfert à titre gratuit de la voirie (terrains d'assiette des voies et équipements annexes) et le classement de celle-ci dans le domaine public communal. Il est donné pouvoir au Maire pour mener à bien l'ensemble des formalités liées à cette opération.

Votes pour à 14 voix, contre à 0 voix et abstention à 0 voix

1.2.3. ENEDIS : servitude de passage chemin du rural du Puisat

Le conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de servitudes entre ENEDIS et la commune dans le cadre de travaux de distribution d'énergie électrique chemin du Puisat.

Votes pour à 14 voix, contre à 0 voix et abstention à 0 voix

1.2.4. Lavoir lieudit Villard d'en haut : mise en place d'une servitude

Le conseil municipal accepte la constitution d'une servitude de passage au profit du public. La servitude sera intégrée à l'acte rédigé en l'étude notariale Camoz (coût de 700 euros environ). Le conseil mandate le maire pour mener l'ensemble des formalités. Les frais d'entretien et travaux seront à la charge de la commune.

Votes pour à 14 voix, contre à 0 voix et abstention à 0 voix

2. **Informations diverses :**

-Appartement de secours dans la maison communale

Deux demandes ont été faites en mairie : un couple proposé par Savoie Solidarité Migrants et une habitante de Saint Jean d'Arvey en situation précaire. La priorité sera donnée à la Sangeraine pour une durée de 3 mois.

- Plantation d'arbres cour de l'école

En remplacement des arbres coupés de la cour de l'école élémentaire, deux beaux tilleuls ont été plantés en limite du terrain de l'école côté sud, pour donner de l'ombre.

-Conseils Consultatifs de Hameaux

Les compte-rendus ont été distribués dans les boites aux lettres et se retrouvent aussi sur le site internet.

- La circulation sera coupée le 20 février de 20h à 1 heure du matin le 21, sur la route de Les Déserts (R.D. n°912)

-Elections municipales du 15 et 22 mars : Communiqué du Maire

La campagne électorale pour les élections municipales de mars prochain a commencé : à notre connaissance, à ce jour, deux listes déclarées ou en cours de réalisation seraient en lice, ce qui me paraît bon pour la démocratie.

Je précise que je ne soutiens officiellement pas de liste particulière, chacune comportant des élus de la municipalité sortante. Je demande que la campagne se déroule le plus sereinement possible dans le respect des candidats et des principes démocratiques.

- Dates à retenir :

- 12 février : ludothèque de 17h à 18h30 à la bibliothèque, en partenariat avec le SICSAL

- Le 21 février : Conférence par les Monts d'Arvey à la salle des fêtes.

- 24 février : dernier conseil municipal 20h

- 28 février : soirée blues salle des fêtes par le comité d'animation

- 14 mars : soirée par Savoie solidarité migrants

➤Clôture de séance :

Par Monsieur le Maire à 20h33.

Pour le conseil municipal,
La secrétaire de séance.
Adeline VINCENT